

Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87 Lotus Notes : <u>fo-crnaso@regis-dgac.net</u> / E-mail: <u>fosnna@aol.com</u> / Site web:<u>http://www.snnafo.com</u>

PROTOCOLE DGAC 2010 GT Europe Surveillance

(1^{ère} réunion)

Au cours de cette réunion de préparation du protocole la DSAC a brossé un tableau de ses ambitions européennes et a fait un rapide état des lieux.

Être plus présent dans les instances européennes, harmoniser les méthodes, augmenter le nombre d'auditeurs internationaux, développer la coopération avec les autorités nationales de surveillance du FABEC, impliquer plus avant les personnels des régions dans la coopération européenne, fournir à l'AESA des experts internationaux de haut niveau ...

Comment ne pas adhérer pleinement à un tel programme ?

Le SNNA-FO appelle de ses vœux une présence et une influence renforcée de la DGAC au sein de toutes les instances européennes afin de démontrer et de valoriser l'efficacité et le haut niveau de professionnalisme du modèle français. Nous ne pouvons qu'être favorables à un renforcement de la coopération en Europe puisque, justement, c'est le modèle coopératif du FABEC que nous défendons.

Après cette présentation rapide des objectifs européens la DSAC a quand même fait le constat d'un sérieux déficit de compétences dans certaines régions, de la disparité des effectifs entre les différents domaines et de la

nécessité d'un rééquilibrage entre domaines Régalien et Surveillance. Cet état de fait a amené la DSAC à poser les questions de la politique de recrutement et de la mobilité.

La politique de gestion des ressources humaines et de recrutement est effectivement une question centrale!

Pour FO ces questions sont cruciales et les ambitions affichées en totale opposition avec les objectifs de RGPP de réduction des effectifs. Ce n'est hélas pas pour autant un sujet spécifiquement DSAC et la question doit être abordée plus globalement au niveau de la DGAC dans son ensemble. FO a rappelé son attachement à la mobilité des personnels et au maintien de la perméabilité entre les directions et les différents métiers. Malgré le discours « rassurant » de nos gestionnaires RH qui trouvent encore des « gisements de productivité » et « des activités où les effectifs sont généreux », il est clair que la politique de recrutement devra être revue à la hausse si la DGAC souhaite rester en mesure de tenir ses objectifs et d'honorer ses engagements européens.

Nous avons également amorcé une discussion sur le sujet des redevances de surveillance. La DSAC a souhaité que nous comparions nos coûts à ceux des autres pays européens. Encore faut-il que les activités et les services rendus soient comparables ! Une étude sera menée sur les activités des autres pays et les conclusions nous seront présentées lors d'une prochaine réunion.

Suite à la nécessité de certifier les personnels chargés de la sûreté au printemps 2010 et pour une meilleure lisibilité de nos processus de qualification, une réflexion sera menée sur la mise en œuvre d'une « licence surveillance » pour les personnels de la DSAC. La question sera plus amplement débattue lors de la prochaine réunion.

La DGAC ne donne pas toujours l'impression de défendre ses ambitions et ses personnels avec la ferveur nécessaire pour permettre au modèle français de s'imposer en Europe. Face à la multiplication des missions qui incombent à la DGAC dans cette phase de construction européenne le SNNA-FO refusera toute régression en matière de statut des personnels, de service rendu et de sécurité, et défendra une politique de gestion des moyens et des ressources humaines à la hauteur des enjeux.

Contacts:

- Thierry MOROT (Bureau National)
- Eric LALLIS (DSAC/Nord)
- Blandine MANOGIL (DSAC/Ouest)

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ LE SNNA-FO!	
Nom:	Email :
Prénom :	Adresse personnelle (Optionnel):
Date et lieu de naissance :	
Corps:	
Grade:	A Signature
Affectation:	
Adresse professionnelle :	
	A renvoyer par fax au 05 57 92 84 87 ou par courrier :
Tel:	SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert
Fax:	33692 MERIGNAC